

MOB⁹ services

Solutions locatives de mobilité sans permis

Pièces administratives indispensables à la location à partir du 01/01/2026

Identité

- Pièce d'identité / Carte de Séjour : photocopie recto verso en couleurs
- Justificatif de domicile - dans les Landes : facture, avis d'imposition
- Si hébergé par un tiers : attestation sur l'honneur d'hébergement + facture ou avis d'imposition du logeur

- Fiche de liaison France Travail transmise pour votre conseiller(e)
- ou Fiche d'éligibilité par un prescripteur (MILO, SPIP, CD40, ...)
- Contrat(s) de travail couvrant la période de location si CDD

- Si CDI : bulletin de salaire couvrant la période de location <https://www.francetravail.fr/accueil>
- si formation : attestation de formation
- si recherche : prescription France Travail, We MOOV, fiche navette Pôle Emploi

- Chèque de caution 300 euros (si chèque de tiers : attestation de "garant")
- Attestation d'accord de retenu sur salaire si salarié de Bois et Services et CNI
- Permis AM pour les personnes nées après 1988 (□ non concerné)

Seuls les documents scannés ou photocopiés sont acceptés. Les photos ou captures d'écran ne sont pas acceptées.

Engagements du locataire

Prendre soin du véhicule loué, le tenir en état de propreté

Ne pas le prêter, ne pas le sous louer

Pour les scooters et les vélos : ne pas transporter de passagers.

Signaler immédiatement à l'association tout incident ou anomalie.

Ne pas intervenir sur le véhicule, le laisser dans son état d'origine mécanique et esthétique Seul Mob Services peut intervenir sur le véhicule

Honorer les rendez-vous mensuels dans nos locaux, afin d'établir le renouvellement de contrat avec le véhicule à des fins de révision et de relevé kilométrique.

Justifier tous les mois lors de notre rendez vous votre activité professionnelle: dernier bulletin de salaire, attestation de formation ...

Signaler immédiatement tout changement de numéro de téléphone ou domicile.

La caution est encaissée en cas de vol / casse / non recouvrement

mobservices@regieboisetservices.com Tél: 0772003839



Tarif de location scooter :

Formule 1: Scooter+cadenas+assurance : 4 euros / jour - 120 euros / mois

Formule 2: Scooter+cadenas+gants+assurance : 135 euros / mois

Formule 3: Scooter+cadenas+casque+assurance : 135 euros / mois

Formule 4: Scooter+cadenas+gants+casque+assurance : 150 euros / mois

Tarif de location vélo assistance électrique :

2 euros / jour - 40 euros / mois

Tarif de location voiturette électrique :

8 euros / jours - 240 euros / mois

Forfait kilométrique:

Toutes les formules de locations ont un forfait kilométrique de 700 km / mois.
Kilomètres supplémentaires 10€/100km.